

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2017-014

Date de convocation : **17 février 2017**

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille dix-sept, le **6 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, BOURDIER, BLOUIN, MARTIN, ANTOINE, MICHEL, CORBIN, BESSEY, PIEGAY, JASSERAND, CARRET, PEDRO, JARICOT, BALAN, GAUDIN, ANDREYS, LHOPITAL, DUMORTIER.

MMES ARDOUIN, BERTHOLAT

Excusé(e)s : MM. PERRAUD, PERONNET,

Secrétaire de séance : M. CARRET

Objet : Commission de Délégation de Service Public

Monsieur le Président explique au Comité que la procédure de Délégation de Service Public nécessite la création d'une Commission de Délégation de Service Public.

Cette commission est composée (article L1411-5) du Président et de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein, et de suppléants élus selon les mêmes modalités en nombre égal à celui des membres titulaires. Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (1 abstention) :

Désigne, après vote, la Commission de Délégation de Service Public comme suit :

Président : M. Jullien Daniel

Titulaires

M. Viret Dominique
M. Balan Eric
Mme Bertholat Brigitte
M. Carret Alain
M. Antoine Armand

Suppléants

M. Corbin Jean-Claude
M. Pedro Emmanuel
M. Bourdier François
M. Martin Alexandre
M. Jasserand André

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*